ROUBAIX

REDACTION : 39, rue Pauvrée. Tél. 9.51
DEPOT CENTRAL : 13, rue du Bassin

Le clocher de Saint-Martin

Quelques lignes d'histoire

Nous avons parlé, à l'occasion de la reconstruction du vieux clocher du doyen des monuments roubaisiens, l'église Saint-Martin, de quelques-uns des principaux événements dont il fut le témoin et parfois l'acteur.

Le XVIe siècle marque une époque mémorable de la longue existence de notre église gothique. Sous la domination espagnole, les Pays-Bas furent le théâtre de luttes parfois sanglantes, où le vieil esprit de liberté du peuple flamand se révoltait contre l'esprit étroit et dominateur de la puissance espagnole.

Charles-Quint était cependant arrivé à maintenir le calme dans ses possessions du Nord de l'Europe, en accordant à leurs populations d'adroites concessions.

En 1552, par a transaction de Passau, il reconnaissait aux luthériens le libre exercice du culte.

Son fils et successeur, Philippe II, fut moins sage.

Pour enrayer les progrès du protestantisme dans la Flandre et les Pays-Bas, il voulut renforcer brusquement le clergé supérieur de la région, lui suscitant ainsi l'idée d'une prise de possession de notre sol jusqu'alors respecté par la redoutable puissance du clergé espagnol.

Il demanda et obtint du pape Paul IV l'établissement dans la région de treize nouveaux évêchés.

Cette démarche soudaine se heurta à un mouvement d'opposition qui eut des suites fâcheuses.

Les abbés réclamaient avec véhémence, car les dotations de ces évêchés devaient être prises sur leurs biens. Le peuple flamand voyait surtout dans ce renforcement du pouvoir ecclésiastique la menace de mesures plus graves ; le tribunal espagnol de l'Inquisition n'avait pas bonne réputation, et l'on était loin d'en souhaiter l'instauration en Flandre.

En peu de temps un grand nombre d'habitants des villes se soulevèrent se joignant délibérément aux protestants, et autres « hérétiques ». A leur tête se placèrent des nobles de haute lignée, tels que le prince d'Orange, son frère Louis de Nassau, le comte d'Egmont, le comte de Horne, et les principaux personnages de la Flandre et des Pays-Bas.

C'est ainsi que se forma cette puissante association des seigneurs et du peuple, qui, comme sous le nom de « gueux », devait être fatale à la puissance espagnole.

La duchesse de Parme, qui gouvernait alors la province, effrayée par les manifestations organisées par les « gueux », fut contrainte de prendre en 1566, un édit autorisant le libre exercice du culte, comme Charles-Quint avait fait à Passau quatorze années auparavant.

Loin de se calmer, l'effervescence populaire redoubla : des prêtres catholiques furent chassés, leurs églises pillées et les objets de piété qu'elles contenaient soustraites ou détruites. Moins violente dans la Flandre wallonne que dans le Nord des Pays-Bas, la révolte contre l'inquisition n'y resta pas sans écho et, par deux fois, l'église Saint-Martin, envahie par les « gueux », fut livrée au pillage.

Une ordonnance du 25 août 1566 déclara « sacrilèges, larrons publics, ennemis de Dieu, du roi et du monde » les briseurs d'image, et le gouverneur de Lille, en fit pendre et étrangler quelques isolés. A la tête d'une troupe d'honneur d'armes, il livra combat aux bandes organisées qui dévastaient les campagnes.

L'une de celles-ci forte de plusieurs centaines de « gueux », s'étant réfugiée dans l'église de Wattrelos, le sieur de Noircarmes, qui commandait les gens d'armes, fit mettre le feu au monument, et tous les révoltés y périrent par le feu ou par le fer.

Deux ans plus tard, en 1568, une nouvelle compagnie de « gueux », formée à Tournai, prit sa revanche. Elle descendit à Roubaix, dont elle mit à sac le château et l'église, et massacra plusieurs prêtres. Le clergé de Tourcoing se porta à leur rencontre, suivi de quelques centaines de fidèles. La rencontre eut lieu au Pont des Mazures, où les Tourquennois furent mis en fuite à coups de mousquet et abandonnèrent leur ville au pillage.

L'arrivée du duc d'Albe, envoyé dans le Nord par Philippe II, à la tête d'une armée importante, fut le signal de nouveaux désordres qui ne prirent fin que vers 1579. Grâce à la politique intelligente d'Alexandre Farnèse, duc de Parme, qui sut s'entourer de collaborateurs assez adroits ou assez populaires pour faire régner l'ordre, l'on fin le gouvernement de Parlois au « prompt et ardent » Robert de Melun, vicomte de Gand, élu à cette fonction par les Etats-Généraux et le fit nommer par le roi « marquis » de Roubaix.

Toujours les "Grimpeurs"

UN NOUVEL EXPLOIT

Un nouveau cambriolage a été commis, hier, dans la nuit, par les insaisissables acrobates que nous avon appelé suivant la façon particulière dont ils exercent leurs distingués talents, les grimpeurs.

Leur victime d'élection fut, cette fois, M. Joseph Dath, entrepreneur de menuiserie, demeurant rue Boucher-de-Perthes, 111.

En se levant, vers 8 h. 30, M. Dath, qui couche au rez-de-chaussée, eut à se rendre dans l'une des pièces du premier étage. Comme il ouvrait la porte d'une chambre à coucher, il eut la désagréable surprise de constater un désordre significatif. Il avait été cambriolé.

La chambre avait été fouillée de fond en comble, mais les malandrins n'y avaient pas trouvé sans doute ce qu'ils escomptaient, car, pour ne point retourner bredouilles, ils en avaient été réduits à emporter une paire de draps et une paire de taies d'oreillers, le tout valant une centaine de francs.

Sitôt prévenu, M. Flamen, l'actif commissaire de police du 2e arrondissement, s'est rendu sur les lieux et a procédé lui-même à une minutieuse enquête.

C'est par une maison en construction, voisine de l'entreprise, que les malfaiteurs ont abordé la place. Ils ont escaladé l'un des murs de la dite maison à l'aide d'une échele. En suivant le sommet du mur, ils ont gagné la gouttière de la maison Dath, et n'ont eu qu'à briser la vitre de la tabatière pour s'introduire dans le grenier. Ils n'ont eu aucune difficulté à circuler dans les différentes pièces, les clefs étant sur les portes.

LA GREVE DE LA LAINIERE

Depuis le 3 janvier, 28 ouvriers trieurs de laines de « La Lainière », rue d'Oran, sont en grève.

Ils réclament le renvoi d'un ouvrier sous les ordres duquel ils se refusent à travailler.

Plusieurs entrevues ont eu lieu entre la direction et la délégation ouvrière, mais n'ont pas abouti encore à la solution sans laquelle le travail ne sera pas repris.

A LA SOCIETE DE GEOGRAPHIE

Demain jeudi, à 8 h. 30 du soir, aura lieu, dans le grand amphithéâtre de notre Ecole Nationale Textile, une conférence ayant pour sujet : « Un Voyage dans les Pyrénées ».

Cette conférence, qui sera faite par M. Leleu, sera accompagnée de nombreuses projections inédites.

La réfection du Pont Saint-Vincent

QUELQUES MINUTES DE RETARD....

Comme nous l'avions fait prévoir, le pont St-Vincent, actuellement en reconstruction, a dû être interdit, dès hier, à la circulation des tramways.

Les voyageurs effectuant le trajet entre Roubaix et Tourcoing par le car E doivent donc descendre de voiture à cet endroit, et traverser par la passerelle installée pour les piétons.

Il en résulte un léger retard, qui fait que les personnes se rendant de place en place n'ont plus maintenant, en prenant le car E, l'avantage qu'ils avaient autrefois sur le car A.

La circulation normale ne sera rétablie que dans plusieurs semaines.

UN COURS DE DICTION POUR LES AMICALISTES

Le bureau de la Fédération des Associations des Anciens et Anciennes Elèves des Ecoles publiques de Roubaix, a l'honneur de porter à la connaissance des membres des Amicales garçons, qu'il constituera pour la 2e quinzaine de janvier, le cours de diction et de section dramatique, offert gratuitement à tous les membres d'Amicales, pour lequel une scène aménagée à cet effet, est appelée à rendre à cette œuvre le succès désiré.

En vue de recueillir les adhésions et de fixer le jour de séance hebdomadaire, les intéressés sont priés d'assister à la réunion spéciale qui aura lieu le dimanche 15 janvier à 10 heures, au Foyer, 42, rue d'Alsace (salle de réunions) munis de leur carte d'amicale.

AMICALE DE LA RUE DU BOIS

Mercredi 11 janvier, à 18 heures 45, réunion de la Commission. A l'ordre du jour : Organisation d'un concert de bienfaisance.

RETRAITES OUVRIERES

Il est rappelé aux assurés obligatoires et facultatifs nés en décembre et aux retardataires nés dans les mois précédents qu'ils doivent échanger leur carte annuelle à la Mairie le plus tôt possible.

Faute de remplir chaque année cette formalité, les intéressés perdent leurs droits aux avantages prévus par la loi sur les retraites ouvrières. (Allocation au decès, pension de retraite).

Etat-Civil

Naissances. — Gilberte Milot, rue Tourcoing, 96, c. Claeys, 7. — Michel Laporte, rue Olivier de Serres, 10. — Lucien Dewitte, rue Mouvaux, c. Dubeaurepaire, 7. — Stéphane Dumortier, rue Saint-Jean, 21. — André Laporte, rue Lannoy, 290, c. Remlory, 15. — Domise Lemaître, rue Gros-Seule, 15.

Publications. — Jules Flipo, employé de banque, et Jeanne Lerouge, soigneuse. — Louis Fischlin, employé, et Aline Nutte, piqûrte. — Gustave Flanque, polisseur, et Farie Tiberghien, piqûrière. — Arthur Watteau, teinturier, et Marie Delly, papillonneuse. — Emile Legrou, charron à Wattrelos, et Jeanne Hennion, s. p. — Moise Lemaire, cantonnier, à Wattrelos, et Isabelle Lejeune, soigneuse. — Edouard Bachelet, ajusteur, et Marguerite Pontzeele, soigneuse. — Clément Vandepotte, laveur de laines et Albertine Janssens, fileuse. — Gustave Lecocq, peintre en voitures, et Alice Deletombe, confectionneuse.

Décès. — Alphonse Wattler, 77 ans, rue Général Chanzy, 19. — Edouard Lézy, 16 jours, rue Toulouse, 27, c. Thérin, 13. — Martial Casiez, 26 ans, boul. Metz, c. Willem, 4. — Arthur Monpoel, 53 ans, rue Flandre, 37. — Georges Bauwens, 14 ans, rue Longue-Chemise, 13. — Georges Rubonkamp, 67 ans, rue Alger, 189. — Emma Vandenbogaarde, épouse Delcourt, 58 ans, de Wasquehal. — Pauline Hoynau, veuve Desplanque, 90, rue Blanchemaille, 37.

VIENT DE PARAITRE

LE GUIDE DU FOYER

Jolie publication de 160 pages contenant des conseils absolument inédits

Le « GUIDE DU FOYER » s'adresse tout particulièrement aux mères de familles soucieuses d'élever aisément leurs enfants et de les préserver des maladies qui les guettent.

Cette jolie brochure exposée à la vitrine de la GRANDE PHARMACIE CENTRALE
26, rue Esquermoise, Lille
sera donnée gratuitement Jeudi 12 Janvier, contre tout achat d'au moins VINGT FRANCS
9484

TOURCOING

AUX OUVRIERS METALLURGISTES SANS TRAVAIL

Nous croyons rendre service à ceux de nos lecteurs qui seraient sans emploi, en les avisant que l'Office régional de Lyon, recherche d'urgence 200 manœuvres métallurgistes pour les usines du Creusot (Saône-et-Loire).

Par suite des difficultés de logement ces manœuvres devraient être célibataires ou venir sans leur famille. Ils seraient affectés soit aux laminoirs, soit aux manutentions, soit aux travaux au feu, et devraient donc être robustes et âgés de plus de 20 ans.

Il y a lieu pour l'appréciation du salaire de noter que la nourriture est assurée pour 4 francs par jour, boisson non comprise, et le logement pour 0,20 par jour en grandes chambrées et 0,40 en petites chambrées ; les soins médicaux et pharmaceutiques sont gratuits.

Ceux de nos lecteurs, que cette offre pourrait intéresser, sont priés de s'adresse, à la Bourse du Commerce, au Bureau Paritaire de Placement, où tous renseignements utiles leur seront fournis.

LE COIN DES CONTRAVENTIONS

Procès-verbal a été dressé pour défaut d'affichage de prix de vente, contre M. D. E., marchand de chaussures, rue de la Malcense.

— Deux contraventions ont été données pour fermeture tardive de leur établissement, l'une à M. V. D., 52 ans, cabaretier, rue de Gand, 568 et l'autre à M. V. C., 52 ans, cabaretier, rue des Anges, 46.

ACCIDENTS DE TRAVAIL

Bourgois Anna, 14 ans, domiciliée rue de l'Etoile à Aelbecke, bâcleuse de préparation, chez Desurmont et Cie, a eu le bout de l'index gauche écrasé entre deux pinces d'une peigneuse. 30 jours et légère incapacité permanente.

— Depoerter François, 65 ans, domicilié 36, rue du Prêtre, à Gand, fileur à retordre chez Flipo fils aîné, en glissant, est tombé et s'est fracturé le poignet droit. 2 mois, sauf complications et incapacité.

FEDERATION DES COMBATTANTS
(Groupe du Blanc-Seau)

Nous rappelons que c'est jeudi à 8 heures précises du soir qu'aura lieu dans la salle du cinéma Deconinck, la fête organisée pour les orphelins de la guerre. M. Dufresne, comique de genre, et M. Pierre Declercq, comique grime, se feront entendre dans leur répertoire.

Des vues cinématographiques de circonstance compléteront cette soirée qui promet d'amuser beaucoup les enfants.

Entre la première et la deuxième partie aura lieu la distribution des cadeaux, et le tirage d'une tombola réservée aux orphelins. Les adhérents qui n'auraient pas été touchés par leur invitation pourront se présenter au contrôle muni de leur carte 1921.

AU THEATRE MUNICIPAL

Devant une salle peu nombreuse, la troupe d'opérette donna lundi soir une reprise de l'opéra-bouffe de Offenbach « Orphée aux enfers ». Tous les rôles furent très bien remplis, et il est regrettable que nos concitoyens ne vinrent plus nombreux applaudir cette œuvre magistrale du grand compositeur.

Les vedettes de notre scène, sont toutes à féliciter ; et les chœurs furent très bien remplis. Une mention spéciale cependant aux choristes hommes.

Jeudi 12 janvier, 8 heures, grande solennité artistique. Première représentation création à Tourcoing de « La Carmagnole » drame lyrique en 1 acte, musique de Ludovic Bouserez, avec le concours de Mlle Madeleine Caron, de la Gaîté Lyrique, de M. Jacques Arnua, de l'Opéra de Monte-Carlo et M. Vergez, du Trianon Lyrique.

On commencera par « Maître Wolfram » bijou musical du célèbre compositeur Reyer, auteur de « Sigurd » et de « Salamhe ».

Location comme d'usage.

Brûlez du Coke
de l'Usine à Gaz
MEILLEUR MARCHÉ
QUE LE CHARBON

REMBOURSEMENT DES BONS COMMUNAUX

Les particuliers n'ayant pas présenté leurs billets de moins de 5 fr. au remboursement avant le 16 septembre dernier, peuvent obtenir le paiement de ces coupures en rédigeant une demande d'échange à la Mairie (Bureau de la Comptabilité).

Cette demande, après visa, devra être remise à un comptable du Trésor, en y joignant les bons de monnaie.

Etat-Civil

Naissances. — Claude Delattre, rue de Varsovie, 77. — Georges Duforest, rue des Cinq-Voies, cour Coutelu, 6. — Louis Masson rue de Brest, 26. — Maurice Voreux, rue Auber, 117. — Ghislain Motte, boul. Gambetta, 61. — Marcelle Chombeau, rue de la Potente, m. Destombes, 4.

Publications. — Auguslin Dellisse, rattacheur, et Marie Tiberghien, soigneuse, à Roubaix. — Désiré Poulain, fileur, et Clara Savary, ménagère.

Décès. — Gustave Glorieux, 62 ans, rue de Beauvais, 51. — Julien Mabille, 25 ans, rue Jourdan, c. Dumortier, 8. — Claire Taverne, 15 ans, couturière, rue Jean-Bart prolongée, 60. — Clémence Lenoir, 73 ans, rue du Tilleul, 40. — Emma Dutoit, 77 ans, rue Lavoisier, 12. — J.-B. Dilly, 52 ans, mineur, rue Nationale, 122 (rue Motte, 50).

Autour de Roubaix-Tourcoing

WATTRELOS

VOLEUSE PRECOCE. — Une jeune fille de 19 ans, Marcelle Vanacker, demeurant rue Pierre O'Halluin, 7, a été arrêtée hier matin, pour avoir dérobé à la Recette municipale un sac à mains contenant une certaine somme d'argent qui venait d'être déposé sur une table par Mlle Aline Halleumieux pour signer sur le bordereau du receveur.

Marcelle Vanacker fut, peu de temps après le vol, arrêtée rue Carnot. Elle avait encore en sa possession le sac dérobé.

Conduite devant M. Colsenet, commissaire de police, la jeune voleuse fut, après interrogatoire, remise aux gendarmes pour être transférée à Lille.

LE TRAMWAY MONGY. — Un certain nombre d'habitants ayant demandé le déplacement de l'arrêt du Sapin-Vert, la Compagnie l'Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing vient de faire connaître que le bien fondé de cette demande ne pourra être utilement vérifié que lorsque la ligne aura été remise en exploitation.

Si, à ce moment, il est reconnu que cet arrêt serait mieux placé à hauteur de la caserne des Douanes, la Compagnie demandera au Préfet du Nord l'autorisation nécessaire pour le déplacement.

CONSULTATIONS DE NOURRISONS. — Jeudi 12 janvier 1922, les consultations auront lieu dans l'ordre ci-après :

Ecole de filles, rue de Tourcoing : 1re séance, à 9 heures, pour les noms commençant par les lettres A à G. ; 2e séance à 10 heures, pour les lettres H à Z.

Ecole de garçons de la Baillerie : 1re séance, à 14 heures 30, pour les lettres A à G ; 2e séance, à 15 heures 30, pour les lettres H à Z.

Les mamans qui présenteront leur enfant pour la première fois, devront au préalable réclamer un carnet de pesée au Bureau de l'Office social.

CROIX

ETAT CIVIL. — *Décès.* — François Corbeel, 82 ans, rue Cornelle, 11. — Cyrille Caplette, 71 ans, rue de Bapaume, 1.

WASQUEHAL

BLESSE AU PIED. — Occupé à la Manufacture de Saint-Gobain, le sieur Victor Despinoy, 44 ans, rue du Molinel, 12, à Wasquehal, a reçu une morceau de fer dans le pied gauche, ce qui lui occasionna une plaie contuse de la face dorsale du pied gauche nécessitant un repos de 15 jours. Docteur Butin.

ETAT CIVIL. — Décès. — Marguerite Derache, 22 ans, rue de l'Egalité, 10.

Naissance. — Devos Pierre, rue de La Fontaine, 21.

LYS

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — La première séance de consultation du mois de janvier aura lieu jeudi, 12 courant, à 14 heures. Toutes les mères de famille et nourrices ayant des enfants de moins de 15 mois sont invitées à y assister. Il est rappelé que les enfants secourus doivent être obligatoirement présentés. Des carnets de présence seront distribués la veille pour les nouvelles inscriptions.

BUREAU DE PLACEMENT MUNICIPAL. — Le bureau recherche un contremaître de filature de jute pour l'Alsace. Se renseigner à la Mairie (Se bureau).

HALLUIN

PASSEZ A LA CAISSE. — Les personnes qui n'ont pas encore acquitté leur taxe sur Pianos et Chiens pour 1921 sont priées de passer payer sans retard à la Recette Municipale, 7, rue de Lille.

WERVICQ-FRANCE

COLLISION ENTRE SIDE-CAR ET CHARIOT. — M. J.-B., fondeur en fer, rue de Dunkerque, à Tourcoing, se trouvait lundi dans la soirée, en tournée commerciale, et revenait à faible allure, sur le grand'route de Wervicq à Bousbecque. Son jeune fils, qui se trouvait assis dans le panier du side-car, aperçut soudain une faible lueur à quelques mètres. M. J.-B., croyant avoir devant lui une voiture, freina et fit usage de son klaxon ; mais, au lieu d'une voiture, c'était une remorque destinée à traîner des arbres, et l'un de ceux-ci, accrocha la roue avant de la moto.

Le fils de M. J. B. fut projeté hors du side-car et se releva sans aucun mal ; mais le père, sous l'effet du choc, accrocha le guidon, et s'occasionna, dans la chute, un froissement de côtes et une blessure au genou gauche. Commotionné assez fortement, il resta étourdi sur le sol.

L'enfant, affolé, courut avertir son oncle, qui demeure à Bousbecque. Ce dernier accourut aussitôt sur les lieux, et ramena le blessé en voiture à son domicile. Après lui avoir donné ses soins, le docteur ordonna un repos absolu de huit jours.

La gendarmerie de Bousbecque a ouvert une enquête pour établir les responsabilités.

A noter que l'arrière du chariot n'était pas éclairé.

DEMANDEZ PARTOUT
N° 2 (Janvier 1922)
LE LISEZ-MOI POUR TOUS
MAGAZINE MENSUEL ILLUSTRÉ
publiant des Récits, Nouvelles et Romans complets des meilleurs auteurs : Alais, Capus, J. Claretie, Courteline, P. de Crolanor, Hugues Le Roux, Paul Margueritte, A. Marty, G. Mary, Guy de Maupassant, J. Richepin, etc., etc., des Articles Humoristiques des curiosités les plus célèbres. Les Pièces Sensationnelles illustrées d'abondantes photographies :
L'ATLANTIDE d'après le roman de Pierre BENOIT
LA PETITE FADETTE d'après le roman de George SAND.
LES TROIS MOUSQUETAIRES d'après le roman d'Alexandre DUMAS.
LE LISEZ-MOI POUR TOUS
Lisez-Moi régulièrement comme et réputé.
EN VENTE PARTOUT 1.50 avec couverture en couleurs.
80 pag. Beaucoup à lire. Abondantes illustrations
ABONNEMENTS pour la France.
Un an..... 16. »
6 mois..... 9.50
3 mois..... 5. »
Jules TALLANDIER, édit. 75, r. Dareau - Paris

La Vie Ouvrière

LES SALAIRES dans le Textile roubaisien

UNE LETTRE de l'ASSOCIATION PATRONALE DES PEIGNEURS DE LAINES

Le Président de l'Association Patronale des Peigneurs de Laines a adressé au Secrétaire du Syndicat Ouvrier Textile, la lettre suivante :

Roubaix, le 3 janvier 1922.

Monsieur le Secrétaire
de la Chambre Syndicale Ouvrière Textile
de Roubaix et Environs.

« Les Peigneurs de Laines dans leur réunion du 29 décembre ont examiné la demande que vous leur avez adressée le 22 décembre et m'ont chargé de vous transmettre leur réponse.

Sans vouloir récriminer, nous nous permettons de vous faire observer qu'eu lieu d'apporter dans notre industrie la paix féconde en résultats pour les patrons comme pour les ouvriers, les relations officielles avec les Syndicats ne nous ont donné qu'une série de cruels déboires ; par suite de l'établissement de salaires manifestement exagérés, le bilan des 18 derniers mois se résume dans le chômage le plus important que nos places aient jamais connu et deux grèves générales dont la durée a atteint 4 mois.

La dénonciation des contrats collectifs s'est présentée comme une véritable mesure d'intérêt général pour les employeurs comme pour leur personnel.

Vous savez, Monsieur le Secrétaire, votre réclamation actuelle sur l'application que, selon vous, nous aurions dû faire du dernier coefficient du coût de la vie.

La Commission du Coût de la Vie, nous le reconnaissons parfaitement, est d'initiative patronale. Nous avions fondé sur elle les plus grands espoirs de pacification ; la politique s'en mêlant, les passions des partis ont bouleversé totalement la base de fonctionnement de la dernière commission.

Les patrons ayant dû s'en désolidariser, le coefficient publié n'est qu'unilatéral et par conséquent sans valeur. Sa fausseté est absolument évidente ; nous n'en voulons pour preuve que la comparaison que des données officielles nous permettent d'établir avec les autres départements français ; nous vous indiquons ci-dessous un certain nombre de coefficients relevés dans les diverses régions de France.

Paris : 2e trimestre 1921, 307 ; 3e trimestre, 295 — Marseille : juin 1921, 310 ; octobre 1921, 322 — Dijon : juin 1921, 291 ; septembre 1921, 294 — Chartres : mai 1921, 290 ; août, 301 — Bordeaux : juin 1921, 303 ; septembre 1921, 302 — Saint-Etienne, juin 1921, 352 ; octobre 1921, 350 — Angers 1er juin 1921, 328 ; octobre 1921, 318 — Arras : juillet 1921, 332 ; septembre 1921, 335 — Rouen : 9 juillet 1921, 327 ; 19 octobre 1921, 309 — Amiens, juin 1921, 290 ; 31 octobre 1921, 290.

Ces chiffres démontrent que sur l'ensemble du territoire français, il n'y a réellement pas eu de modification sensible dans le coût de la vie entre juin-juillet et octobre-novembre 1921.

Le dernier coefficient le Lille représente donc une anomalie dont l'invraisemblance éclate à tous les yeux ; nous ne pouvons absolument pas en tenir compte.

La situation des affaires, est momentanément améliorée, mais l'avenir restera inquiétant tant que les écarts considérables entre les salaires payés à Roubaix-Tourcoing et les salaires payés dans les autres centres textiles n'auront pas été réduits aux écarts existant en 1914 ; nous produirons trop cher et nous serons de nouveau acculés au chômage.

Nous vous demandons donc, Monsieur le Secrétaire de préparer l'opinion ouvrière à de nouvelles diminutions de salaires dont la nécessité s'imposera inéluctablement.

Par une action puissante sur le coût de la vie, qui a été, à notre grand regret, retardée, mais commencera incessamment, nous nous emploierons à donner aux salaires un pouvoir d'achat plus important.

Pour le moment, nous acceptons, par esprit de conciliation, de renoncer au second palier de baisse que nous avions fixé au 15 janvier et, nous maintiendrons sans changement les salaires actuels jusqu'à nouvel ordre.

La situation économique qui est loin d'être stabilisée soulèvera encore de très graves problèmes, nous exprimons le vœu de voir vos organisations se libérer de façon absolue de toute emprise politique et écarter résolument les hommes qui n'ont à leur programme que la haine et la surenchère.

Syndicats patronaux et ouvriers nous avons le devoir de mettre à la base de nos rapports [illegible] collaboration une volonté d'entente qui feront repousser les mesures vio- [illegible] conduisant rapidement à la ruine pour l'industrie et à la misère pour les ouvriers.

Le Président de l'Association des Peigneurs
Albert PROUVOST.

LA REPONSE DU SYNDICAT TEXTILE

Le Syndicat Textile a répondu par la lettre suivante :

Roubaix, le 5 janvier 1922.

A Monsieur Albert PROUVOST
Président de l'Association des Peigneurs de Laine

« Je vous accuse réception de votre lettre du 3 janvier.

Inutile de vous dire que c'est avec une vive surprise que j'ai appris la résolution adoptée par votre Association ; résolution qui pourrait avoir, sur la classe ouvrière de Roubaix et Environs, une répercussion et des conséquences dont les patrons textiles supporteraient toute la responsabilité.

Du reste, permettez-moi de vous faire observer que je ne partage aucunement votre avis sur la plupart des points soulevés dans votre lettre.

Vous mettez en comparaison du coefficient du Nord, ceux adoptés par d'autres régions. Mais les chiffres que vous citez sont ceux des coefficients des 2e et 3e trimestre de 1921 ils ne devraient pas entrer en ligne de compte dans la situation présente, puisque depuis cette époque, d'autres coefficients sont survenus.

Le coefficient dont nous demandons l'application aux salaires ouvriers, le seul qui, semble-t-il devrait être admis actuellement, est celui adopté en décembre dernier par la Commission Officielle. Coefficient qui a démontré, d'une façon indiscutable, une nouvelle augmentation du coût de la vie.

Prétextant l'absence des Patrons aux dernières séances de la Commission du Coût de la Vie votre Association déclare ne pouvoir accepter comme valables les travaux de cette Commission et par conséquent le coefficient qui y fut [illegible].

Laissez-moi vous faire remarquer, qu'en février 1921, lorsque les délégués ouvriers s'abstinrent pour des raisons qu'ils firent connaître publiquement, de participer alors aux travaux de cette même Commission, les Patrons du Textile de Roubaix-Tourcoing ne tinrent aucun compte de cet unilatéralité qu'ils invoquent aujourd'hui. Le coefficient était alors en baisse. Ils s'empressèrent d'appliquer aussitôt une diminution très sensible sur les salaires ouvriers.

Il est vrai qu'en juin dernier, lorsque la Commission Officielle du Coût de la Vie se réunit à nouveau, les délégués ouvriers continuant à s'abstenir d'y assister, elle détermina un nouveau coefficient, en hausse cette fois. Mais les Patrons Textiles de Roubaix-Tourcoing tendirent cette augmentation du Coût de la Vie, officiellement constatée par leurs soins, par une nouvelle diminution des salaires.

En ce qui concerne les écarts qui existeraient entre les salaires payés à Roubaix-Tourcoing et ceux payés dans les autres régions textiles, laissez-moi vous dire qu'avant de pouvoir se faire une opinion bien arrêtée sur ce point, il conviendrait d'attendre la fameuse enquête officielle promise en septembre dernier par le Gouvernement ; enquête qui devait se faire dans tous les centres textiles de France.

Cette enquête qui, pour être complète, devra constater non seulement les différences entre les salaires, mais aussi et surtout entre les bénéfices patronaux, la production ouvrière, les conditions de travail, le coût de la vie de chaque région, n'a pas encore commencé. Je doute fort, pour ma part, qu'elle se fasse un jour ; et pour cause !

Enfin, vous prétendez que les relations officielles entre Syndicats Patronaux et Ouvriers ne vous ont donné que des déboires. Nous pourrions vous démontrer, au contraire, que si, après l'armistice et jusque l'année dernière, l'activité industrielle de notre région a pu reprendre et se développer aussi rapidement, malgré les conflits économiques toujours inévitables, ce fut beaucoup grâce aux conventions passées entre Syndicat Patronaux et Ouvriers. La dénonciation par les Patrons Textiles de ces conventions et la rupture des relations entre le Consortium et les Syndicats Ouvriers ne peuvent, au contraire, qu'apporter dans l'avenir une aggravation nouvelle à la situation économique.

En terminant, je vous demanderais, Monsieur le Président, de bien vouloir donner communication de ma lettre aux membres de votre Association et permettez-moi de croire que la résolution prise par eux au sujet des salaires ouvriers ne doit pas encore être considérée comme irrévocable.

Veuillez agréer, etc.

Pour le Syndicat Ouvrier Textile.
Le secrétaire : H. LEFEBVRE.

A ROUBAIX

Dans le Textile

TRIEURS DE LAINES. — La Sous-Commission des Trieurs de Laines se réunit ce soir Mercredi, à 6 heures, au « Jean du Pot », rue de la Tossée.

A TOURCOING

SYNDICAT DES METAUX

Les membres de la Commission administrative du syndicat des Métaux sont priés d'assister à la réunion extraordinaire qui aura lieu vendredi prochain 13 courant, à 7 heures au siège du syndicat, 105, rue de la Cité.

Ordre du jour important.

Le secrét. provis. : J. ROUSSEAU.

Tribune Politique

Parti Socialiste (S.F.I.O.)

WATTRELOS

Réunion du groupe Vaillant jeudi 12 janvier, à 19 heures 30, chez le camarade Florimond Leconte, rue Pierre Catteau. Questions importantes.

Le Secrétaire : L. DORNIER.

UNE CHEVELURE NEUVE
à un
PRIX RAISONNABLE !

Si vous désirez une chevelure neuve — plus luxuriante, plus longue, plus soyeuse que lorsque vous étiez enfant — servez-vous deux fois par jour de Lotion Lavona, en suivant bien les instructions. Cette lotion ne coûte que 7 fr. 70 le flacon, et une fois celui-ci fini, si vous ne constatez pas que ce produit est le plus merveilleux que vous ayez jamais employé, l'essai ne vous aura rien coûté, car le préparateur donne sa garantie écrite avec chaque flacon, que votre argent vous sera remboursé si vous n'êtes pas entièrement satisfait. Après quelques applications, vous vous apercevrez que toutes vos pellicules ont disparu ; que votre chevelure est devenue merveilleusement belle, soyeuse et fine. La véritable Lotion Lavona peut être obtenue partout et vous devriez en faire l'essai aujourd'hui même. Vous pourrez, peu de temps après, divulguer à vos amis le secret de votre belle chevelure.

Bulletin Commercial

PARIS, 9 janvier :

VIANDES. — Bœuf, quartier derrière, 1re qualité, 8.50 ; bavettes, 4.50 ; cuisses, 4.50 ; moutons carrés parés, 11.50 ; épaules, 1re qualité, 6 ; veaux, pans et cuisseaux, 10 ; basse complète, 8.50 ; gigots, 1re qualité, 11 ; 2e, 9.50 ; porc longe, 7 ; jambon, 8.50.

BEURRES ET ŒUFS. — Cours des beurres sans changement avec le marché précédent. Œufs, de 530 fr. (Bretons), à 700 fr. (Midi choix), la caisse de mille.

SUCRES. — Cote officielle de la Chambre Syndicale : 152.50 à 153 fr. les 100 kilos de sucre base indigène n. 3. Stock du jour : 288.386 ; stock du 9 janvier 1921 : 627.000 sacs.

MARCHES DE LA REGION

TOURCOING 10 janvier :

Il a été vendu aux Halles Centrales : 320 kilos de morue salée, de 2.25 à 3 fr. le kilo ; 807 kilos de beurre de 6 à 8 fr. ; 10.496 oranges d'Algérie, de 0.06 à 0.34 ; 20 caisses de 300 oranges à 33 fr. la caisse ; 500 boîtes de camembert, 0.75 ; 1.015 citrons, de 0.07 à 0.30 ; 5 caisses de 360 citrons à 5 fr. ; 8 kilos de Port-Salut, à 7.50 ; 253 kilos Gruyère, de 4.25 à 7.75 le kilo ; 38 kilos, Chester de 4 à 7.75 le kilo ; 323 kilos figues en caisse, de 1.75 à 1.85 ; 11 kilos figues en cabas, à 2.15 ; 45 kilos Hollande, de 5 à 5.10 ; 20 kilos chocolat, à 3.75 ; 43 kilos Hollande, de 7 à 7.75 ; 288 boîtes lait sucré à 1.20 ; 120 boîtes confitures pêche, à 2.10.

CHAMBRE DE COMMERCE DE DOUAI

BOURSE D'AFFRETEMENT. — Séance du 9 janvier 1922. — 1 bateau, Pont-à-Vendin-Paris, 280 tonnes, 16 fr. ; 1 bateau, Violaines-Lomme, 250 t., 3.50 ; 1 bateau Violaines-Saint-Quentin, 280 t., 8.25 ; 3 bateaux, Harnes-Gennevilliers, 840 t., 16.20 ; 1 bateau, Harnes-Paris ou env., 280 t., 18 fr. ; 1 bateau, Violaines-Marseille-les-Aubigny, 275 t., 24.90.

EMPRUNT
~ DU ~
Département du Nord

On peut souscrire à l'EMPRUNT DU DEPARTEMENT DU NORD de CENT CINQUANTE MILLIONS dans les établissements suivants :

Banque privée, Crédit du Nord, Banque générale du Nord, Banque française pour le commerce et l'industrie, Banque d'Alsace et de Lorraine, Crédit français, Crédit de l'Ouest, Société centrale des banques de province, et chez tous les agents de change, banquiers et changeurs du département du Nord.

Prix d'émission de l'obligation :

475 FRANCS

net d'impôts présents et futurs
Le taux de l'intérêt 6 % atteint
6,35 0/0
Garantie de l'Etat et du Département

LE CHANGE

Clôture à Paris, le 10 janvier : Londres, 50.86 ; New-York, 12.01 1/2 ; Berlin, 6.13/16 ; Belgique, 26 ; Danemark, 240 ; Espagne, 180 1/2 ; Hollande, 442 3/4 ; Italie, 52 ; Norvège, 186 1/2 ; Portugal, 96 ; Prague, 19 3/4 ; Roumanie, 10 1/2 ; Suède, 300 ; Suisse, 235 ; Vienne, 0.7/16 ; Londres chèques, 50.86 ; On cote le mark polonais, 0.43.

BOURSE DE LILLE

DU 10 JANVIER 1922

CHARBONNAGES	Cours précédent	Cours du jour
Alby (action 100 f. p.)	400	404
— (part de fondateur)	1017	1016
Antoine (action 500 f. p.)	96	79
Anzin (100 de dentier)	995	995
Béthune (Bully-Grenay) (part)	2125	2125
— (cinquantième de part)	206 25	206 25
Blanzy (action 100 f. p.)	1065	1065
Bruay (action)	1915	1895
— (dixième)	128	1.3
Carvin (action 100 f. p.)	464	474
Clarence (action 250 f. p.)	305	...
Courrières (action 100 f. p.)	320	320
Crespin-Nord, émis. 1905, lit. verts	150	152
Douchy (action 100 f. p.)	965	...
Dourges	380	380
Escarpelle (action 100 f. p.)	865	86
Ferfay (action 125 f. p.)	385	389
Lens (action)	205	204 50
Liévin (action 100 f. p.)	102	100 25
— (coup. de 30 actions)	3125	3097
Ligny-lez-Aire (action 500 f. p.)	1223